



PLAN DE MOBILITE 2025

swisspor Romandie SA



Table des matières

<u>I.</u>	Contexte	2
<u>II.</u>	Méthodologie	3
<u>III.</u>	Situation initiale	4
a.	Situation géographique	4
b.	Connectivité du site	4
c.	Parkings	7
<u>IV.</u>	Mobilité	8
a.	Domicile des collaborateurs.trices	8
b.	Bilan CO ₂ de la mobilité pendulaire	9
c.	Autres éléments	10
<u>V.</u>	Flotte	11
<u>VI.</u>	Questionnement sur le potentiel d'amélioration	12
<u>VII.</u>	Mesures	13
a.	Sélection des mesures	13
b.	Mesures d'organisation et de communication	14
<u>VIII.</u>	Conclusion	14

Contexte

Le groupe swisspor est le développeur, le fabricant et le fournisseur leader de produits et de systèmes pour des enveloppes de bâtiments efficaces sur le plan énergétique et esthétique, pour l'isolation et l'étanchéité des constructions souterraines, des façades et des toitures.

Sous le credo "Nous rendons les bâtiments énergétiquement efficaces et économiques", le groupe d'entreprises se positionne avec une gamme de produits variée, comprenant des solutions modernes et d'avenir.

La Holding emploie plus de 4'500 personnes et est présente sur 40 sites dans dix pays européens. Le siège social et 14 autres sites se trouvent en Suisse. L'entreprise est restée une entreprise familiale depuis sa création en 1971.

Au 1^{er} février 2025, la société swisspor Romandie SA, qui a son siège social à Châtel-St-Denis, compte au total 147 salariés.

En tant que leader du marché, nous portons la responsabilité pour les générations futures. Avec nos technologies de processus de pointe, nos produits et systèmes de qualité et notre stratégie de recyclage cohérente, nous contribuons concrètement à la préservation de l'environnement et de ses ressources.

Nous agissons selon le principe « des économies d'énergie durables » dans tous les domaines de l'entreprise.

Nous aspirons à des solutions d'isolation durables et poursuivrons cette voie continuellement et avec opiniâtreté. C'est notre but.

La mobilité, est également une thématique active au sein de l'entreprise. A travers sa participation au plan de mobilité (art. 49 § 1, 3 et 4 de la Loi sur la mobilité du canton de Fribourg [RSF 780.1 - Loi sur la mobilité \(LMob\)](#))*, swisspor s'engage pour cette année ainsi que pour les prochaines à trouver des solutions durables.

**¹ Toute entreprise et administration publique de plus de 50 employés (équivalents plein temps durant toute l'année) dispose d'un plan de mobilité afin de définir et optimiser les déplacements qu'elle provoque.*

³ Pour les entreprises et administrations déjà implantées sur le territoire fribourgeois au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi, le délai est de 2 ans dès l'entrée en vigueur de la loi.

⁴ Le plan de mobilité doit être déposé auprès de la commune. Cette dernière le publie.

Le présent document a pour but de répondre à ces nouvelles exigences.

Méthodologie

Le projet a été mené de manière collaborative entre les employés de swisspor Romandie SA et sa direction.

Le présent Plan de mobilité s'appuie sur un diagnostic de la situation initiale réalisé en début 2025. Sur la base de ce diagnostic, un plan d'action a été mis en place.

Pour réaliser la partie diagnostic, nous nous sommes appuyés sur les 2 éléments suivants :

- Les données locales de swisspor Romandie SA (nombre de collaborateurs.trices, nombre de places de parc, kilomètres de la flotte de véhicules, etc.) ;
- Sondage mobilité (bilan CarbonFri).

swisspor Romandie SA a collecté les données nécessaires à la réalisation d'un bilan CO₂.

Dans le cadre de ce bilan, nous avons quantifié les émissions générées par la mobilité pendulaire.

Nous avons donc eu besoin des informations concernant les déplacements des employés pour se rendre sur leur lieu de travail (type de véhicule, consommation, etc).

Nous avons ensuite utilisé toutes les données récoltées afin de rédiger un rapport détaillé utile à la réalisation d'un plan de mobilité.

Situation initiale

a. Situation géographique

Les deux sites exploités par la société swisspor Romandie SA sont localisés dans la Commune de Châtel-St-Denis.



Figure 1 : Plan d'accès swisspor Romandie SA

Le site de Châtel I (Ch. du Bugnon 100) est à une distance de 2 km de la gare de Châtel-St-Denis par la route.

Le site de Châtel II (Ch. Sous-les-Routes 91) est à une distance de 2.9 km de la gare de Châtel-St-Denis par la route.

Ces deux situations présentent des avantages en termes de desserte et de bassin de recrutement.

b. Connectivité du site

Voiture :

Les deux sites sont à proximité directe de la sortie numéro 2 Châtel-St-Denis sur l'A12. De manière générale, les axes de circulation de l'agglomération sont souvent chargés mais rarement saturés. La proximité de l'autoroute exerce une influence directe sur les distances et temps de trajet moyens au sein de l'entreprise.

Transports publics :

Le site de Châtel I se situe à environ 650 m de l'arrêt L'Epine sur la ligne 492, le site de Châtel II est à environ 500 m du même arrêt. Cet arrêt se trouve à 25 minutes à pied de la gare de Châtel-St-Denis.

En journée, la fréquence des transports publics est bonne et facilite les déplacements. Toutefois, les horaires sont inadaptés tôt le matin et tard le soir, ce qui pose un problème pour les horaires en équipe en raison de l'absence de service. De plus, l'accès à Châtel II depuis l'arrêt L'Epine est compliqué par l'absence de trottoir.



492 Châtel-St-Denis - Les Paccots



→ Les Paccots, Les Rosalys

Arrêts Haltestellen	49201	49203	49205	49207	49209	49209	49211	49213	49215
	A	A	A	C	70	80	40	50	A
Châtel-St-Denis, gare	06:05	06:35	07:05	08:23	08:35	08:35	09:23	09:23	10:05
Châtel-St-Denis, centre	06:07	06:37	07:07	08:25	08:37	08:37	09:25	09:25	10:07
Châtel-St-Denis, Bellière	06:09	06:39	07:09	08:27	08:39	08:39	09:27	09:27	10:09
Châtel-St-Denis, L'Epine	06:10	06:40	07:10	08:28	08:40	08:40	09:28	09:28	10:10
Châtel-St-Denis, Pontille	06:11	06:41	07:11	08:29	08:41	08:41	09:29	09:29	10:11
Châtel-St-Denis, Fruence	06:12	06:42	07:12	08:30	08:42	08:42	09:30	09:30	10:12
Châtel-St-Denis, Le Scé	06:15	06:45	07:15	08:33	08:45	08:45	09:33	09:33	10:15
Châtel-St-Denis, Les Creuses	06:16	06:46	07:16	08:34	08:46	08:46	09:34	09:34	10:16
Châtel-St-Denis, Les Moilles	06:19	06:49	07:19	08:37	08:49	08:49	09:37	09:37	10:19
Les Paccots, village	06:20	06:50	07:20	08:38	08:50	08:50	09:38	09:38	10:20
Les Paccots, Ermitage	06:21	06:51	07:21	08:39	08:51	08:51		09:39	10:21
Les Paccots, Moille au Critsou	06:22	06:52	07:22	08:40	08:52	08:52		09:40	10:22
Les Paccots, Les Rosalys	06:25	06:55	07:25	08:43	08:55	08:55		09:43	10:25
Les Paccots, La Saira							09:39		
Les Paccots, Les Verollis							09:41		
Les Paccots, La Borbuintze					09:00		09:43		

Arrêts Haltestellen	49217	49219	49221	49223	49225	49227	49229	49229	49279
	C	A	40	50	A	C	70	80	3
Châtel-St-Denis, gare	10:23	11:05	11:23	11:23	12:02	13:23	13:35	13:35	13:35
Châtel-St-Denis, centre	10:25	11:07	11:25	11:25	12:04	13:25	13:37	13:37	13:37
Châtel-St-Denis, Bellière	10:27	11:09	11:27	11:27	12:06	13:27	13:39	13:39	13:39
Châtel-St-Denis, L'Epine	10:28	11:10	11:28	11:28	12:07	13:28	13:40	13:40	13:40
Châtel-St-Denis, Pontille	10:29	11:11	11:29	11:29	12:08	13:29	13:41	13:41	13:41
Châtel-St-Denis, Fruence	10:30	11:12	11:30	11:30	12:09	13:30	13:42	13:42	13:42
Châtel-St-Denis, Le Scé	10:33	11:15	11:33	11:33	12:12	13:33	13:45	13:45	13:45
Châtel-St-Denis, Les Creuses	10:34	11:16	11:34	11:34	12:13	13:34	13:46	13:46	13:46
Châtel-St-Denis, Les Moilles	10:37	11:19	11:37	11:37	12:16	13:37	13:49	13:49	13:49
Les Paccots, village	10:38	11:20	11:38	11:38	12:17	13:38	13:50	13:50	13:50
Les Paccots, Ermitage	10:39	11:21		11:39	12:18	13:39	13:51	13:51	13:51
Les Paccots, Moille au Critsou	10:40	11:22		11:40	12:19	13:40	13:52	13:52	13:52
Les Paccots, Les Rosalys	10:43	11:25		11:43	12:22	13:43	13:55	13:55	13:55
Les Paccots, La Saira			11:39						
Les Paccots, Les Verollis			11:41						
Les Paccots, La Borbuintze			11:43				14:00		

Arrêts	49231	49233	49235	49237	49239	49241	49243	49245	49251
Haltestellen	40	50	A	A	A	40	50	A	C
Châtel-St-Denis, gare	15:23	15:23	15:35	16:35	17:05	17:23	17:23	17:35	18:23
Châtel-St-Denis, centre	15:25	15:25	15:37	16:37	17:07	17:25	17:25	17:37	18:25
Châtel-St-Denis, Bellière	15:27	15:27	15:39	16:39	17:09	17:27	17:27	17:39	18:27
Châtel-St-Denis, L'Epine	15:28	15:28	15:40	16:40	17:10	17:28	17:28	17:40	18:28
Châtel-St-Denis, Pontille	15:29	15:29	15:41	16:41	17:11	17:29	17:29	17:41	18:29
Châtel-St-Denis, Fruence	15:30	15:30	15:42	16:42	17:12	17:30	17:30	17:42	18:30
Châtel-St-Denis, Le Scé	15:33	15:33	15:45	16:45	17:15	17:33	17:33	17:45	18:33
Châtel-St-Denis, Les Creuses	15:34	15:34	15:46	16:46	17:16	17:34	17:34	17:46	18:34
Châtel-St-Denis, Les Moilles	15:37	15:37	15:49	16:49	17:19	17:37	17:37	17:49	18:37
Les Paccots, village	15:38	15:38	15:50	16:50	17:20	17:38	17:38	17:50	18:38
Les Paccots, Ermitage		15:39	15:51	16:51	17:21		17:39	17:51	18:39
Les Paccots, Moille au Critsou		15:40	15:52	16:52	17:22		17:40	17:52	18:40
Les Paccots, Les Rosalys		15:43	15:55	16:55	17:25		17:43	17:55	18:43
Les Paccots, La Saira	15:39					17:39			
Les Paccots, Les Verollis	15:41					17:41			
Les Paccots, La Borbuintze	15:43					17:43			

Arrêts	49247	49249
Haltestellen	A	A
Châtel-St-Denis, gare	18:35	19:35
Châtel-St-Denis, centre	18:37	19:37
Châtel-St-Denis, Bellière	18:39	19:39
Châtel-St-Denis, L'Epine	18:40	19:40
Châtel-St-Denis, Pontille	18:41	19:41
Châtel-St-Denis, Fruence	18:42	19:42
Châtel-St-Denis, Le Scé	18:45	19:45
Châtel-St-Denis, Les Creuses	18:46	19:46
Châtel-St-Denis, Les Moilles	18:49	19:49
Les Paccots, village	18:50	19:50
Les Paccots, Ermitage	18:51	19:51
Les Paccots, Moille au Critsou	18:52	19:52
Les Paccots, Les Rosalys	18:55	19:55
Les Paccots, La Saira		
Les Paccots, Les Verollis		
Les Paccots, La Borbuintze		

Explication des signes / Zeichenerklärung

Ⓐ Lundi-vendredi sauf fêtes générales / Montag-Freitag ohne allgemeine Feiertage

Ⓒ Samedi, dimanche et fêtes générales / Samstag, Sonntag und allgemeine Feiertage

40 01.06.-31.08. - Samedi, dimanche et fêtes générales / Samstag, Sonntag und allgemeine Feiertage

50 15.12.-31.05. / 06.09.-13.12. - Samedi, dimanche et fêtes générales / Samstag, Sonntag und allgemeine Feiertage

70 06.01.-28.02. / 10.03.-14.03. - Lundi-vendredi sauf fêtes générales / Montag-Freitag ohne allgemeine Feiertage

80 03.-07.03. / 17.03. - 13.12. - Lundi-vendredi sauf fêtes générales / Montag-Freitag ohne allgemeine Feiertage

Fêtes générales / Allg. Feiertage

25.-26.12. / 01.-02.01. / 18.04. / 21.04. / 29.05. / 09.06. / 01.08.

Figure 2 : Horaires TPF 2024-25. Données tirées de : <https://www.tpf.ch/fr/>

Mobilité douce :

La commune de Châtel-St-Denis, ne disposent malheureusement pas de pistes cyclables aux alentours. Les conditions ne sont donc pas encore pleinement réunies pour permettre aux cyclistes de se déplacer sans crainte (pas de pistes cyclables, charges de trafic importantes aux heures de pointes, etc.).

c. Parkings

Les deux sites disposent d'un total de 161 places de parc voitures (100 à Châtel I et 61 à Châtel II), dont quatre destinées aux visiteurs (2/2). Chaque employé bénéficie d'une place de parc attitrée et gratuite. Quelques places de parking ont été ajoutés en 2024. swisspor n'est pas doté en places de parc pour les deux-roues.

Deux places à Châtel I sont équipées d'une borne de recharge électrique gratuite, disposant de deux prises.

Sur le site de Châtel II, deux places sont équipées de bornes de recharge électrique gratuites, complétées par quatre autres prises situées sur un côté de l'usine. Ces places sont utilisées pour les camions électriques de la société ainsi que pour les voitures.



Figure 3 : Borne électrique de Châtel I

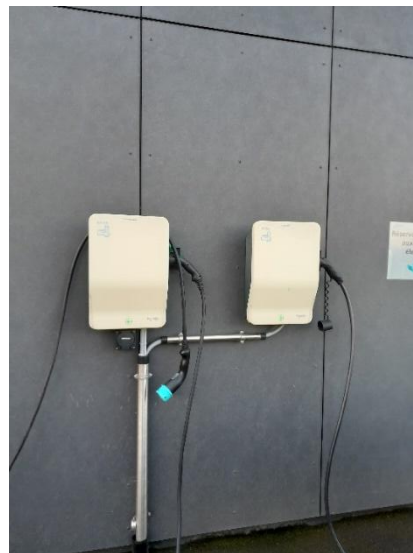


Figure 4 : Borne électrique de Châtel II



Figure 5 : Borne électrique de Châtel II



Figure 6 : Borne électrique de Châtel II

Mobilité

a. Domicile des collaborateurs.trices

Sur cette carte de répartition géographique des collaborateurs.trices, on aperçoit une situation assez typique d'une organisation implantée hors agglomération : un nombre important de personnes habitent en dehors de l'agglomération de Châtel-St-Denis.

Les employés.es parcourent en moyenne un peu plus de 25.2 km pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail et mettent en moyenne 22.45 minutes pour ce trajet selon les sites.

La proximité de l'autoroute, l'inéquation entre les horaires de travail et les horaires des TP (transports publics) et la disponibilité des places de parc expliquent la part importante de la voiture individuelle.

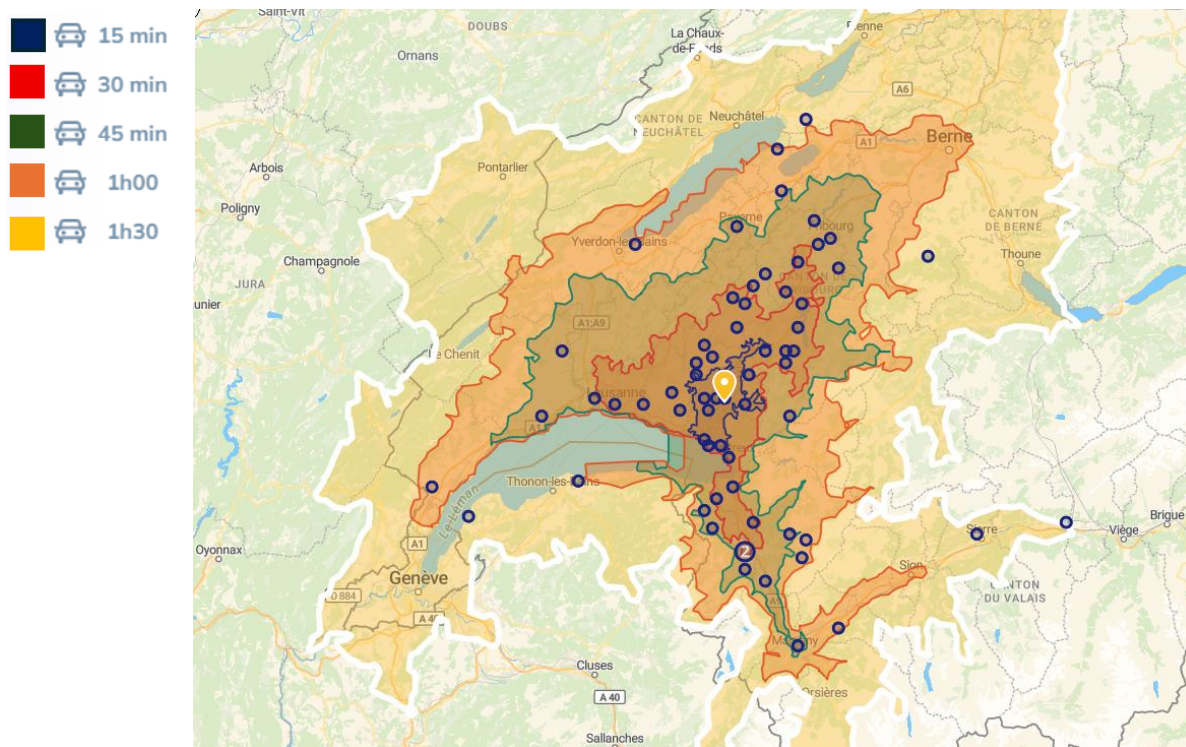


Figure 7 : En couleur de fond, l'isochrone de leur temps de déplacement en voiture individuelles. Image tirée de : <https://www.smappen.fr/>

b. Bilan CO₂ de la mobilité pendulaire

Selon le sondage ci-dessous employé pour CarbonFri, nous pouvons calculer le bilan CO₂ de la mobilité pendulaire de la société swisspor Romandie SA.

Pour ce bilan, nous avons relevé les éléments suivants pour un total de 106 réponses :

INDICATEURS DE VÉHICULES	DONNÉS EN KM	Tco ₂ eq
Trains grandes lignes 2 ^{ème} classes	5830,69	0,00
A pied	7933,75	0,00
Voiture hybride non rechargeable diesel	636,19	0,07
Voiture hybride rechargeable essence	17'193,05	2,29
Moto	19'700,00	2,81
Scooter	4'300,00	0,51
Scooter électrique	5'980,19	0,04
Véhicule privé, diesel, env. 3 à 5 litres	99'685,05	16,75
Véhicule privé, diesel, env. 5 à 8 litres	570'347,94	153,30
Véhicule privé, diesel, > 8 litres	66'861,33	22,46
Véhicule privé, électrique (consommation auxiliaire)	88'247,43	1,86
Véhicule privé, essence, env. 3 à 5 l	83'573,16	13,27
Véhicule privé, essence, env. 5 à 8 l	910'220,72	231,25
Véhicule privé, essence, > 8 l	233'050,73	74,01
Vélo	1'500,00	0,00
Vélo électrique	11'212,86	0,02

Figure 8 : Bilan CO₂ de la mobilité pendulaire

Les trajets pendulaires représentent seulement 0.4% des émissions de CO₂-eq de swisspor Romandie SA, mais cela représente tout de même 519 tCO₂-eq pour 2'126'273 km parcourus.

Parmi ces déplacements, 1'963'739 km sont effectués avec des voitures thermiques, soit 511.05 tCO₂-eq, ce qui représente quasiment l'intégralité de l'impact de cette catégorie.

Trajets pendulaires

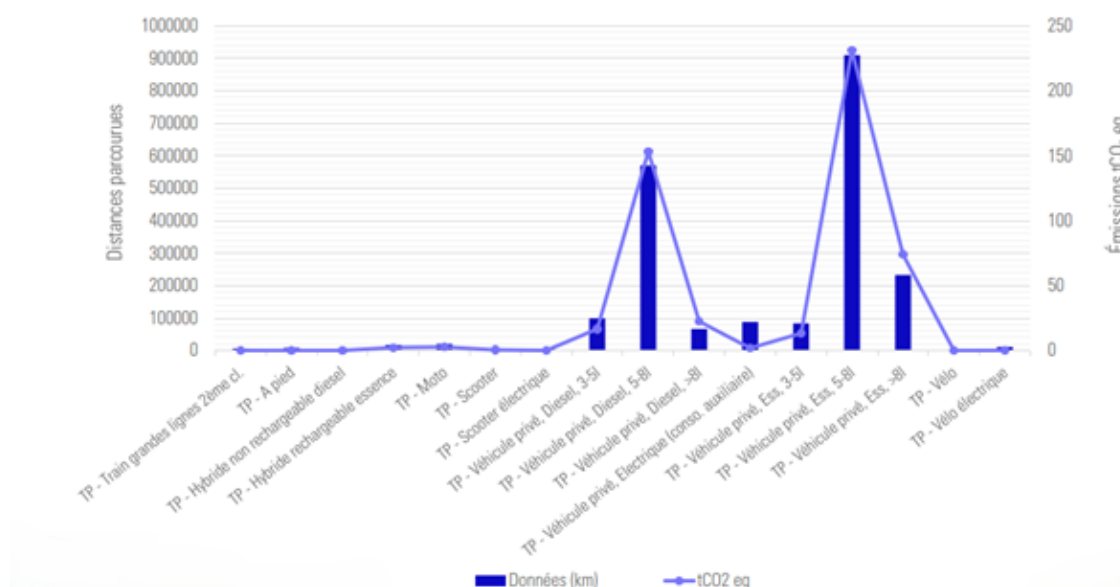


Figure 9 : Trajets pendulaires

Au total, les 139 employés sans les commerciaux parcourent chaque année **1'648'760 km**.

c. Autres éléments

Ci-dessous, voici d'autres éléments à prendre en compte dans l'élaboration du plan de mobilité.

- **Horaires de travail**

Plus de 60 personnes travaillent en 2 ou 3 équipes, rendant la sensibilisation aux changements de mobilité plus difficile. Toutefois, les deux sites disposent de casiers, vestiaires et douches.

- **Repas de midi**

L'entreprise propose des repas complets à CHF 10.00 dans sa cafétéria. La pause réglementaire de 30 minutes encourage à manger sur place, un avantage apprécié par tout le personnel.

- **Télétravail**

Cas par cas.

- **Covoiturage**

Le covoiturage est peu représenté au sein de la société. Une dizaine de personnes pratiquent régulièrement ce mode de transport.

Flotte

swisspor Romandie SA possède une flotte de plus de 20 camions conformes aux normes Euro 6. Bien que le transport de marchandises ne représente que 1 % des émissions de CO₂, il équivaut tout de même à 1'164.5 tonnes de CO₂.

En 2024, une semi-remorque électrique est venue agrandir sa flotte de poids lourds.

En 2025, trois camions électriques supplémentaires sont attendus.

L'entreprise gère également la flotte de ses commerciaux. Celle-ci comprend 5 véhicules électriques et 12 voitures thermiques. Le règlement d'entreprise favorise l'achat de voiture électrique pour les commerciaux. Le parc de voitures électrifiées va augmenter. Au total, la flotte des véhicules d'entreprise (commerciaux) a parcouru environ 420'000 km.

De plus, si un collaborateur.trice utilise son véhicule privé pour une mission professionnelle, la société l'indemnise.

Au vu de l'adoption de la stratégie climatique à long terme, par le Conseil fédéral en janvier 2021, swisspor va remplacer au fur et à mesure son parc de véhicule par des véhicules électriques pour avoir l'objectif d'atteindre 0 émission nette en 2050.



Figure 60 : 1^{er} camion électrique de swisspor Romandie SA

Questionnement sur le potentiel d'amélioration

Sur la base des résultats du sondage CarbonFri et de l'exploitation des données de géolocalisation, nous avons pu déterminer des potentiels d'amélioration en fonction de quatre scénarios possibles :

- Quel serait l'effet si tous les collaborateurs.trices qui habitent à moins de 2 km de leur lieu de travail et se déplacent en voiture décidaient de venir à vélo ou à pied ?
- Et si tous les collaborateurs.trices (bureaux) qui viennent en voiture et qui ont plus de 25 minutes de trajet télétravailleraient au moins une fois par semaine ?
- Et si le covoiturage devenait plus populaire ?
- Que pourrait faire swisspor Romandie SA et ses collaborateurs.trices pour émettre moins de gaz à effet de serre ?



Mesures

a. Sélection des mesures

Le choix des 4 questionnements ci-dessus découle de l'analyse du plan de mobilité effectué au préalable. Après des discussions / décisions prises entre la direction, les Ressources Humaines et le personnel, il en résulte ces changements applicables dès 2025/2026.

- Infrastructure :
 - Mise en place d'un parking à vélo
- Augmentation de jours mensuels de télétravail (cas par cas),
- Le covoiturage est bien évidemment une option ouverte à toutes et tous.
 - Il est avantageux pour les personnes éloignées, pour qui la mobilité douce n'est pas une option en raison du temps perdu avec les transports publics.
 - Pour augmenter son taux d'adoption, nous proposons la mesure suivante : communication sur notre plateforme interne speak-up.
 - Les collaborateurs.trices s'organiseraient entre eux de manière autonome et sur la base du volontariat.
 - Objectif : créer des discussions et convaincre 5-10% des utilisateurs à opter pour le covoiturage (potentiel d'économie CO₂),
- Maintien du prix du menu à la cafétéria pour encourager les employés à limiter leurs trajets entre midi et 13 heures.
- Rabais flotte pour investir dans un véhicule électrique sur la base d'un large parc automobile.
- Maintien des formations des chauffeurs pour consommer moins de carburant.
- Maintien de la gratuité du chargement des véhicules privés et ajout de bornes si le nombre de voitures électriques augmentent.

b. Mesures d'organisation et de communication

Deux personnes référentes assureront un point de contact pour répondre aux questions du personnel aussi bien qu'une communication régulière autour de ces thématiques.

Ce plan de mobilité pourra utiliser les ressources actuelles de communication de l'entreprise (speak-up, panneaux d'affichage, information en présentiel, écrans) pour mettre en lumière des exemples de bonnes pratiques et communiquer activement autour des mesures.

Conclusion

swisspor Romandie SA est un acteur essentiel du canton de Fribourg et un moteur du développement économique de l'agglomération du district de la Veveyse.

Il en va de même pour les autres sites basés en Suisse alémanique.

Le plan de mobilité actuel va prendre une nouvelle dimension dans les années à venir, amenant son lot de nouveaux défis et de questionnements.

L'ampleur de ce projet nécessite une mise en œuvre progressive sur le long terme.

Une coordination et une communication efficaces entre les employés et la direction seront essentielles à sa réussite. Toutes les idées seront les bienvenues.

Grâce à sa stratégie climatique axée sur la réduction des gaz à effet de serre et à la communication de son plan de mobilité, swisspor Romandie SA entend sensibiliser la majorité de ses employés.

Cette démarche constitue, nous l'espérons, une première étape vers un changement adapté aux besoins de l'entreprise et de ses salariés, tout en répondant à la nouvelle Loi sur la mobilité du canton de Fribourg.

**Ce plan de mobilité est un petit pas pour le climat mais un grand pas
pour swisspor Romandie SA.**